

Conseil communautaire du pays d'Aubenas Vals Et pourquoi pas le gaz de schiste ?

Le conseil communautaire du pays d'Aubenas Vals s'est tenu jeudi soir à Saint-Didier-sous-Aubenas.

Parmi les décisions adoptées à l'unanimité, le vote d'un fonds de concours en investissement de 300 000 euros pour la construction de l'ehpad de Vesseaux. Ce nouvel établissement remplacera la maison de retraite. Y seront disponibles 52 lits dont un cantou de 12 lits et une résidence services de 28 lits. S'agissant d'un équipement d'intérêt commun permettant la création d'emplois nouveaux et une offre nouvelle de service à la population du territoire intercommunal, la demande a droit à l'attribution d'un fonds de concours de la CCPAV. Ce fonds sera versé sous forme d'annuité de 30 000 euros pendant 10 ans.

La liste des marchés publics passés en 2010 qui ne nécessitaient pas de passer devant le conseil (marché de moins de 193 000 euros pour fournitures et services et 250 000 pour les travaux) a été communiquée : y figurent notamment l'étude d'impact du crématorium, 12 200 euros, l'étude de programmation pour la réalisation d'un complexe aquatique couvert, 44 700 euros, la réalisation d'une thermographie aérienne, 77 300 euros.

A été votée également la convention de participation financière entre la CCPAV (en charge de la collecte des or-



Richard Massebœuf, maire de St Didier, accueillait le conseil dans la salle polyvalente rénovée entièrement en 2010.

dures ménagères) et la Commune d'Aubenas pour l'achat de dispositifs enterrés pour les ordures ménagères, le tri sélectif et les cartons des commerçants pour la place du Château d'Aubenas dont les travaux de requalification ont commencé en janvier. Faire une belle place mais laisser les containers dessus n'était pas compatible, les six bacs de 770 litres seront donc enterrés.

Le marché de réalisation des voiries et réseaux sur la zone d'activités du Bourdary a été confié à Eurovia/Sobeca. Alors que la maîtrise d'œuvre était estimée à plus de 680 000 euros, Eurovia réalisera finalement les travaux, après négociation, pour 469 175 euros.

Le conseil votait également son soutien aux maisons de santé pluridisciplinaires d'Aube-

nas et St-Julien-du-Serre "eu égard au nécessaire maillage des soins, et en souhaitant une coordination accrue entre ces deux projets et les structures hospitalières".

Enfin, comme dans tous les conseils municipaux et intercommunaux du sud Ardèche, la CCPAV adoptait une motion sur le gaz de schiste. Mais contrairement à la majorité de ses voisins, la communauté de communes réclamait certes un moratoire sur le projet d'exploration de gaz de schiste, le temps d'obtenir plus d'information, mais elle ne se prononce pas contre l'exploitation du fameux gaz, se démarquant ainsi largement de l'opinion générale, qui refuse purement et simplement toute exploration et exploitation, si propre soit-elle.

P. F.